

comme ça que les religieux allaient être mis en prison parce qu'ils ne veulent pas payer leurs impôts ; je ne peux pas croire ça ; si ceux qui doivent nous donner l'exemple, qui nous prêchent l'obéissance, ne se soumettent pas à la loi, c'est à n'y rien comprendre !

LE CURÉ. — Ecoute, mon bon Pierre, il y a loi et loi ; il y a la loi de Dieu et il y a la loi des hommes, la loi civile si tu veux. Eh ! bien, je suppose que la loi civile t'ordonne de laisser tes enfants ou même simplement ton voisin mourir de faim, et que la loi de Dieu te le défende. Comment feras-tu ? il faudra bien choisir, hein ?

PIERRE. — Ma foi, Monsieur le curé, mon choix est bientôt fait : faut obéir au bon Dieu.

LE CURÉ. — Mais tu désobéis à la loi des hommes (civile) ?

PIERRE. — Ah ! bien tant pis, fallait pas que les hommes fassent une loi comme ça ! ils ne sont pas plus que le bon Dieu bien sûr.

LE CURÉ. — Tu as raison Pierre : "Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes." Quand tu refuses de travailler le dimanche, ce n'est pas toi qui désobéis à la loi, c'est la loi qui a violé le droit de Dieu et lui a désobéi.

PIERRE. — On peut donc désobéir quelquefois à la loi ?

LE CURÉ. — Non seulement on le peut, mais on le *doit* en ce cas-là. Personne n'a le droit de faire une loi opposée à la loi de Dieu, lui seul est le Maître de tous, *tous sans exception*, lui doivent obéissance et respect ; par conséquent si la loi dont tu parles est injuste, impie, contraire à la loi de Dieu, les religieux ne font que leur *devoir* en y résistant.

PIERRE. — Je comprends, Monsieur le curé, c'est parfait. Mais pourquoi les religieux refusent-ils de payer l'impôt ? C'est pas défendu par la loi de Dieu, cela, au contraire.

LE CURÉ. — Ecoute-moi bien, Pierre. Cela dépend ; si la loi qui exige l'impôt est juste, pour le bien de tous, tu as raison, il faut le payer. Mais si cette loi est injuste, si elle viole des droits de Dieu, de l'Eglise. . . . Si elle est manifestement contraire aux droits du citoyen, si elle est faite contre la religion, contre l'Eglise pour *faire périr* les religieux et leurs œuvres, alors crois-tu qu'on doive obéir ?

PIERRE. — Mais je croyais que la Constitution disait que tous les citoyens sont égaux devant la loi et devant l'impôt ? ..